



COMMUNICATION SUR LE PROGRES (COP)
Période du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

1. DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU DE LA PART DU DIRECTEUR GENERAL

le 10 janvier 2017

A nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer que la société Fleur de METS réitère son soutien envers les dix principes du GLOBAL COMPACT des Nations Unies dans les domaines de droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du GLOBAL COMPACT et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

Sébastien Le Bescond

Directeur Général

2. DESCRIPTION DES ACTIONS

Droits de l'homme

- Nous veillons à fournir des aménagements de travail sûrs, adéquats et hygiéniques aux employés.
- Nous veillons à protéger les employés contre le harcèlement sur le lieu de travail, dont le harcèlement physique, verbal, sexuel ou psychologique, les mauvais traitements et les menaces.
- Nous prenons des mesures en vue d'éliminer les ingrédients, conceptions, défaut ou effet secondaires susceptibles de nuire à la vie ou à la santé.
- Nous sommes signataire de la **Charte de la Diversité**
- Nous luttons contre la pauvreté en proposant à nos clients d'assurer la redistribution des produits alimentaires invendus ou non consommés à des acteurs associatifs en partenariat avec la société PHENIX.

Travail

- Nous respectons les normes de salaire minimal.
- Nous veillons à l'égalité professionnelle.
- Nous veillons à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.
- Nous veillons à ce que les décisions liées à l'emploi reposent sur des critères pertinents ou objectifs.
- Nous travaillons avec l'association Secours Emploi (conventionnée par le Ministère du Travail), pour le recrutement de vacataires en parcours d'insertion.
- Nous veillons à la parité homme-femme.

Environnement

- **Nous trions et valorisons nos déchets** : L'ensemble de nos déchets est trié et valorisé, dont le tri des bio-déchets, sur notre laboratoire de production mais également lors des réceptions et événements lorsque nous intervenons pour nos clients sur les lieux parisiens.
- **Nous intégrons des énergies renouvelables** : Nous contribuons au développement des énergies renouvelables.
- **Nous participons à la lutte en faveur de la biodiversité** : Depuis 2014, deux ruchers sont installés sur le toit du laboratoire de production à Saint-Ouen et abritent des abeilles Buckfast produisant un miel toutes fleurs. Nous avons prévu d'installer une troisième ruche au printemps 2017.
- **Nous réduisons notre impact carbone** : Nous proposons également à nos clients une eau de table plate ou gazeuse faite maison, microfiltrée à partir du réseau évitant le recours à des bouteilles plastiques.
- Nous sommes adhérents à l'association **Bon pour le Climat** qui promeut une restauration bas carbone en mobilisant les chefs, producteurs et consommateurs.
- **Nous encourageons une alimentation de proximité** : Nous avons référencé des fournisseurs en Ile de France et dans un rayon de 150 km pour proposer une carte 100% locavore.

Lutte contre la corruption

Notre charte des Achats, signée par les partenaires et fournisseurs, engage ces derniers à :

- Lutter contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles
- Assurer le respect de Confidentialité/droits de propriété intellectuelle
- Faire preuve de transparence et rendre des comptes
- Eviter les conflits d'intérêts

3. MESURE DES RESULTATS

- Nous avons employé directement 12 personnes en situation de réinsertion et indirectement via notre Contrat Recygo La Poste pour le tri et recyclage du papier(le tri est géré par des personnes de l'Economie Sociale et Solidaire, Nouvelle Attitude, entreprise d'insertion, filiale de La Poste et par nos partenaires de l'ESS.)
- Pendant Solution COP 21, 95 % des surplus alimentaires encore consommables ont été redistribués, soit l'équivalent de 1960 repas.
- Nous contribution au développement des énergies renouvelable à hauteur de 50 % de notre consommation électrique.
- Sur notre site de production, 100% des déchets des flux : bio-déchets, verre, carton et papier (bureau) sont recyclés.
- La parité homme/femme est de 49/51.
- Nous évaluons chaque année 100% du personnel cadre et agent de maitrise.

